



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GEST05 DU 13 JUIN 2018

L'Assemblée Générale du GEST 05 s'est réunie ce mercredi 13 juin 2018 à 17h30 à la Maison de la Santé au Travail à Gap.

Participaient à cette réunion :

Administrateurs Employeurs :

Stéphane CHOLLOT, SCV
Thierry FRECHON, SARL BACCHUS
Alain MARCHETTO, Caveglia Marchetto
Frédéric SPAGNOU, ARD, Président

Etaient excusés :

Daniel BORJA, Cabinet Aragor
Eric PRETRELLE, Peugeot Gap
Hervé BUISSON, Hôtel ALLIEY
Gilles MARSEILLE, Clair'net
Martial PARA, PNR SARL
Philippe VICENTE, Centre Médical Rio Vert

Administrateurs Saliés :

Martine LINARD, CFDT

Lahcen FAIZ, CFDT

Marie-Christine PETIT-COLIN, FO

Patrick FISEL, CGT
Hervé GERMAIN, CFTC
Chantal LIPATOFF, CFE - CGC
Isabelle LYS SCIBONA, CFE - CGC
Marc GIULJ, FO

Sylvain Gallerini, Directeur GEST05

Jacques KOUBI, Cabinet d'Expertise Comptable TOUCHET
Philippe ZUOLO, Commissaire aux Comptes, Anseble

Adhérents Présents :

Pierre-Louis ROUGNY, ATE PROPLETE
Christine SOTTERA PEP ADS,
Olivier GREGOIRE, PEP ADS,
Thierry FRECHON,
Nelly LAROCHE, Sécurité Sociale,
Stéphane SCARAFAGIO, SCARA & Cie
Béatrice CRUZ, Foyers « les Guerins »

Saliés GEST05 :

Présent : Gérald MAGALLON

Excusés :

Sandra DELAURAT (Psychologue du travail),
Anne-Marie AYASSE-JAUBERT
Catherine GRAVIER,
Hervé TERRACOL,
Christine BELLINO,
Claire DESFONTAINES

Le Président Frédéric SPAGNOU remercie les membres présents.

45 pouvoirs sont comptabilisés, dont :

- 44 à Frédéric SPAGNOU,
- 1 à Alain MARCHETTO

9 pouvoirs sont non comptabilisés dont :

- 8 à Sylvain GALLERINI, et donc nuls
- 1 à Dr Gerald MAGALLON et donc nul

1 - Présentation du nouveau Directeur, Sylvain GALLERINI

M. GALLERINI présente son parcours professionnel.

M. SPAGNOU indique que les raisons de la démission de Mme Catherine REYNIER-SALLE sont liées à des événements familiaux. La recherche d'un nouveau Directeur a été décidée par le Bureau. M. SPAGNOU présente le processus suivi par les membres du bureau pour choisir un candidat à la direction du GEST05. Un cabinet de chasseurs de tête a été mandaté et a proposé plusieurs candidats. 3 membres du bureau ont reçu les trois meilleurs candidats et ont sélectionné à l'unanimité la candidature de M. GALLERINI.

2 – Rapport Médico-Technique annuel 2017

Le docteur MAGALLON présente l'activité des équipes pluridisciplinaires.

A noter, une augmentation des inaptitudes, même si elles demeurent inférieures à 1% des avis. Le vieillissement de la population pourrait être une des causes, avec une augmentation des salariés de plus de 50 ans. Dr MAGALLON rappelle que malgré la décision médicale, une inaptitude est toujours contestable.

Les Actions en Milieu de Travail – AMT - sont réparties de manière équitable au regard de l'effectif salarié des entreprises. Elles représentent 50% de nos activités

Les Risques Psychosociaux sont ceux qui génèrent le plus d'AMT devant les TMS et le risque chimique (difficilement appréhendé et géré par les TPE).

La stratégie du GEST05, en ligne avec les directives nationales, est axée sur l'objectif de rendre le salarié acteur de sa santé et l'entreprise moteur de la prévention, c'est le concept de « l'empowerment ! »

Une discussion s'engage au sujet des risques de sous-déclaration avec une facturation au Per-Capita. En effet, dans le cas inverse (passage en 2009 du per capita au % de MS), le GEST05 avait vu une nette augmentation du nombre de salariés déclarés.

M. ROUGNY demande ce qu'il en sera des salariés qui travaillent pour plusieurs employeurs ? Seront-ils facturés deux fois ? Ce n'est pas impossible dans certains cas.

M. GALLERINI rappelle que la déclaration est un acte que l'employeur doit assurer. La déclaration d'un salarié à l'URSSAF ne suffit pas. Ce qui explique qu'il puisse y avoir une évaporation de quelques centaines de salariés dans les chiffres du GEST05.

4 - Rapport administratif 2017

M. GALLERINI présente les chiffres de l'année 2017 : Nombre d'entreprises suivies et répartition par taille, nombre de salariés suivis. M. GALLERINI présente les ressources humaines du GEST05 à fin 2017 et les prévisions d'embauches qui se sont concrétisées sur 2018:

- Médecin collaborateur,
- Infirmier en formation,
- Conseillère technique en prévention,
- Psychologue.

Le Président remarque que la situation des embauches s'est nettement améliorée depuis 3 ans grâce au travail de la Directrice.

5 – Rapport financier - Compte de résultat 2017

M. KOUBI présente les comptes 2017.

Les comptes ne présentent pas d'écart significatif vis-à-vis du budget; tous les postes de charges sont tenus.

Malgré cette bonne gestion des coûts, l'exercice 2017 reste déficitaire, comme anticipé lors de son élaboration et de son approbation.

M. ZUOLO certifie les comptes, sans réserve.

En l'absence de question, le Président remercie Jacques KOUBI et Philippe ZUOLO pour leur intervention et la qualité du rapport fourni.

6 - Renouvellement mandat administrateur Frédéric SPAGNOU

L'Assemblée vote à l'unanimité le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Frédéric SPAGNOU pour 4 années

7 - Commission de Contrôle : Proposition de candidatures de représentants employeurs

M. SPAGNOU rappelle les rôles, le fonctionnement et revient sur l'historique de la Commission de Contrôle du GEST05. Actuellement, celle-ci ne fonctionnait pas en raison de l'absence de candidat par les syndicats de salariés à la présidence de cette commission. Ce point venant d'évoluer avec la demande d'agrément en cours auprès de la DIRECCTE réactive la nécessité de voir cette instance fonctionner.

C'est pourquoi L'UPE propose les candidatures de :

- Brigitte BACRY, L'étincelle Bien-être,
- Allain CURRIEN, partenaires Conseils et Stratégie,
- Serge ROGAZZO, Alpes Audit Associés,
- Charlotte BOURGEOIS, Welco Industries

Les candidatures de Brigitte BACRY et Allain CURRIEN ne peuvent être retenues puisque leurs entreprises ne sont pas adhérentes du GEST05.

Deux autres candidatures sont donc sollicitées.

8 – Présentation d'une action du GEST05 : Thématique addictions.

M. GALLERINI prie l'Assemblée Générale de bien vouloir excuser l'absence d'Elise BOLEA qui devait initialement présenter une action sur la thématique des addictions. Malheureusement son état de santé ne lui a pas permis d'être présente pour cette AG.

Dr. MAGALLON présente alors les 2 objectifs de l'accompagnement que propose le GEST05 sur cette thématique :

- 1 : Développer une politique de prévention en entreprise
- 2 : Fournir les outils pour réagir en cas d'évènement indésirable lié à cette problématique.

M. SPAGNOU indique que son entreprise a bénéficié des services du GEST05 pour une sensibilisation de ses salariés au harcèlement. Cette sensibilisation a été accueillie très positivement par les salariés de son entreprise. M. SPAGNOU insiste sur le professionnalisme des équipes du GEST05 pour ce type d'action en milieu de travail. Cette démarche est transposable dans d'autres entreprises. Ces informations sont disponibles sur le site internet du GEST05.

11 - Questions diverses

Démission d'un administrateur : M. SPAGNOU indique devoir attendre la lettre de démission de M. Philippe VICENTE ainsi que la candidature de Mme Charlotte BOURGEOIS pour proposer au vote de l'Assemblée la candidature de cette dernière. Ce vote sera à l'ordre du jour de la prochaine AG.

12 – Résolutions

Le Président propose aux administrateurs de voter les résolutions suivantes :

➤ Première résolution : rapport médico-technique 2017

Après audition,

L'Assemblée Générale approuve le rapport médico-technique 2017, à l'unanimité des voix présentes et représentées.

➤ Deuxième résolution : rapport du commissaire aux comptes

Après audition,

L'Assemblée Générale approuve le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, à l'unanimité des voix présentes et représentées.

➤ Troisième résolution : rapport administratif 2017 examen et approbation des comptes annuels 2017

L'Assemblée Générale approuve :

- le compte de résultat 2017
- l'affectation de la perte constatée de 139.814 € du résultat de l'exercice 2017, en apurement de solde à nouveau et le solde en autres réserves.

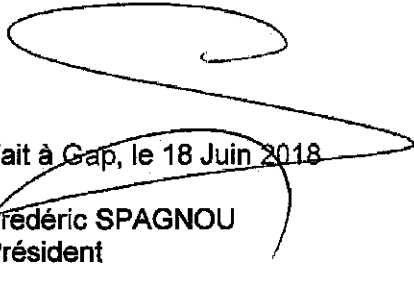
Et donne quitus au Président, pour la gestion 2017.

Cette résolution, mise aux voix recueille l'unanimité des voix représentées.

➤ . **Quatrième résolution : affectation du résultat 2016**

L'Assemblée Générale approuve :

- L'affectation de la perte constatée de 125.886 € du résultat de l'exercice 2016, en apurement de solde à nouveau et le solde en autres réserves.



Fait à Gap, le 18 Juin 2018

Frédéric SPAGNOU
Président

